

## Nouvelles locales du vendredi 29 juillet 2011

@rib News, 30/07/2011 Justice / Médias- Le président de l'Observatoire de la Presse Burundaise (OBP), Innocent Muhozi, se montre inquiet par les convocations des journalistes en cascades ces derniers jours. Selon lui, le fait de convoquer les journalistes et de mettre des avocats en prison est une façon de discrédibiliser le Burundi et ceux qui le font risquent d'être qualifiés de traîtres de la République. [Rpa]

- Le président de l'Union Burundaise des Journalistes (UBJ), Alexandre Niyungeko, déplore aussi la situation actuelle de voir les journalistes convoqués et les avocats incarcérés. Selon lui, l'image du Burundi est en train de se ternir. [Rpa]- Les rédacteurs en chef des radios RPA et Isanganiro respectivement Bob Rugurika et Patrick Mitabaro n'ont pas été auditionnés par les juges, ce vendredi. Pour le cas de Bob Rugurika, l'un des ses avocats est en prison et il s'agit de M. Nyamoya François. L'autre avocat, Me Jean Bosco Ngendakubwayo est en grève comme tous les autres avocats du barreau de Bujumbura. [Rpa/Bonesha/Isanganiro]- Quant à Patrick Mitabaro, rédacteur en chef de l'Isanganiro, il avait été empêché et ne s'est pas présenté. Cependant, les deux rédacteurs en chef doivent comparaître ce lundi matin à 8 heures, puisque une deuxième convocation a été immédiatement signée et envoyée à chacun d'eux. [Rpa/Isanganiro]- Des sources de Ngozi au Nord du Burundi ont fait savoir que même les journalistes de la RPA Ngozi n'ont pas été auditionnés. Yvette Murekasabe ne s'est pas présentée tandis que Léonce Niyongabo s'est présenté. Cependant, elle n'a pas été auditionnée car son avocat était empêché. Lui aussi de même qu'Yvette doivent répondre devant le tribunal de Ngozi ce lundi avec des enregistrements des informations qui ont été diffusés sur RPA-Ngozi le 26 juillet 2011. [Rpa]- L'avocat de Me François Nyamoya, Me Bernard Mengain, se dit étonné par la décision de la justice burundaise de mettre en prison son client pour avoir tenté de manipuler les témoins dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien ministre de l'OMS au Burundi Kassi Manlan. Cet avocat demande la libération de son client parce que, selon lui, la loi n'a pas respecté lors de son emprisonnement. [Rpa]- Selon Me Banzubaze, président a.i. du barreau de Bujumbura, il est incompréhensible que la justice se mette à la chasse et à l'emprisonnement des avocats alors que les justiciables burundais ont profondément besoin de leurs services. [Rpa/Isanganiro]- Me Banzubaze, porte-parole du barreau de Bujumbura, se montre lui aussi inquiet par l'emprisonnement de trois avocats en moins de deux semaines. S'exprimant sur le cas de Me Nyamoya, en prison depuis ce jeudi soir, Me Banzubaze se dit étonné que la justice vienne de mettre sous les verrous son client alors que le chef d'accusation n'est pas valable après trois ans. Selon lui, le dossier est né en 2003 et après 2006, il n'est pas correct que la justice emprisonne quelqu'un pour avoir essayé de convaincre les témoins sur un cas d'assassinat alors que son travail est de défendre son client. [Rpa]- Sarah Jackson de l'Amnesty International a fait savoir que c'est insupportable que trois avocats soient mis en prison en moins de deux semaines et surtout pour des motifs fallacieux. Elle appelle le gouvernement burundais à relâcher, dans les meilleurs délais et sans condition, tous les avocats en détention. [Rpa/Isanganiro/Bonesha] Société- Une petite fille, bonne dans la commune de Musaga, a été frappée par sa patronne jusqu'au sang. Les voisins qui ont entendu des cris il y a au moins deux semaines soulignent que cette enfant, battue par sa patronne, se trouve dans un état critique. La patronne, Uwineza Nadine, nie toutes les accusations et dit avoir jamais frappé sa bonne. La petite fille demande que justice soit faite pour être indemnisée car sa santé n'est pas bonne. [Rpa]